

Bouchard, Gérard, 2012. *L'interculturalisme. Un point de vue québécois*. Montréal, Boréal, 286 pages

Jamal-Eddine Tadlaoui

Volume 12, Number 2, 2012

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1022855ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1022855ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Groupe de recherche diversité urbaine
CEETUM

ISSN

1913-0694 (print)

1913-0708 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Tadlaoui, J.-E. (2012). Review of [Bouchard, Gérard, 2012. *L'interculturalisme. Un point de vue québécois*. Montréal, Boréal, 286 pages]. *Diversité urbaine*, 12(2), 155–157. <https://doi.org/10.7202/1022855ar>

Bouchard, Gérard, 2012. *L'interculturalisme. Un point de vue québécois.*
Montréal, Boréal, 286 pages

Les débats et les réflexions actuels sur les relations interculturelles et l'interculturalisme ne datent pas d'aujourd'hui, notamment au Québec, terre d'accueil par excellence. Plusieurs chercheurs s'y sont investis en proposant diverses avenues tant pour définir le modèle en tant que tel, en le comparant et en l'opposant au multiculturalisme, que pour le suggérer afin de faciliter l'intégration et la gestion de la diversité interculturelle. Pour sa part, Gérard Bouchard, se présentant dans l'introduction du livre *L'interculturalisme. Un point de vue québécois* comme sociologue, intellectuel, historien, citoyen et Québécois, lui a consacré près de 300 pages. Il en propose une analyse qui, certainement, alimentera la réflexion et demeurera d'actualité au cours des prochaines années. L'essai de l'auteur sur l'interculturalisme à la québécoise le dépeint comme le modèle par excellence, la voie d'avenir pour le Québec quant à sa gestion de la diversité ethnoculturelle. L'interculturalisme selon Bouchard est également présenté, et avec justesse, comme un modèle à construire dans ses aspects philosophiques et politiques. Compris dans le sens d'un « pluralisme intégrateur »¹, il devrait s'accomplir au sein de la société québécoise avec toutes ses composantes, c'est-à-dire avec sa majorité et ses minorités, et ce, avec les prérequis de la démocratie et du respect réel de ces composantes. Celles-ci comprennent, notamment, les divers consensus, le respect mutuel et le « bien-vivre ensemble » pour tous les citoyens, sans aucune distinction, ni ethnique, ni culturelle, ni religieuse. Au centre du modèle proposé, la « laïcité inclusive » et la dualité majorité/minorités sont deux concepts clés, largement développés tout au long des chapitres de l'essai.

C'est en cinq chapitres relativement équilibrés (le troisième étant passablement plus court que les quatre autres) que l'auteur nous livre sa généreuse réflexion. D'entrée de jeu, et en parallèle aux grands paradigmes théoriques des modèles de gestion de la diversité, l'auteur se propose de

discuter les différents paramètres utilisés pour asseoir son propre modèle. Le deuxième chapitre, quant à lui, est réservé à la définition du modèle de l'interculturalisme proprement dit, à ses tenants et aboutissants. Tout au long de cette partie de l'essai, l'auteur prend soin d'insister sur le souci permanent de la recherche de l'équilibre, notamment entre la majorité et les minorités, au sein des diversités interculturelles, entre autres en matière d'accommodements. Le chapitre trois, pour sa part, présente une comparaison intéressante entre l'interculturalisme et le multiculturalisme, que Gérard Bouchard oppose. S'appuyant sur des références théoriques tant canadiennes que québécoises, la grille de lecture de l'auteur avance, entre autres, que le multiculturalisme canadien est certes différent de l'interculturalisme québécois, mais que, de par son caractère « hybride », le premier semble évoluer vers le second. Après ces trois chapitres de mise en contexte détaillée, les chapitres quatre et cinq sont respectivement réservés à la critique et à la défense du modèle et à la définition de la « laïcité inclusive », largement inspirée de celui-ci.

Avec un souci de pédagogie et de clarté, tout au long des différentes parties de l'essai, Gérard Bouchard insiste pour nuancer ses propos en les confrontant à ceux de ses adversaires. Il prend en effet soin de répondre systématiquement aux principales critiques qu'il a fait ressortir des dix-sept thèses traitant de son modèle (chap. 4).

Dans son ensemble, *L'interculturalisme. Un point de vue québécois* est un ouvrage synthèse suffisamment documenté sur les sujets de l'interculturel et de l'interculturalisme, dont certaines parties nous parvenaient par bribes, qui non seulement vient alimenter la réflexion sur la gestion de la diversité, mais offre une importante somme d'informations multidimensionnelles fort utiles sur ce modèle. Utilisé notamment par des professionnels ou des futurs professionnels dans le grand domaine de l'interculturel, il ne peut qu'ouvrir de nouvelles perspectives d'analyse.

Cela dit, saluant la proposition novatrice de Gérard Bouchard d'un modèle en construction et en évolution, et sans chercher à nous arrêter systématiquement à certaines parties de l'essai qui gagneraient à être clarifiées, alimentées et approfondies, nous questionnons le sens de certaines affirmations, notamment en ce qui a trait au rapport majorité/minorités ainsi qu'à la place accordée à une réelle citoyenneté. Dans ce sens, posons quelques questions : qui est minoritaire ? Qui le définit ainsi ? Et surtout, à partir de quelles valeurs consensuelles ? À bien y penser, nous considérons qu'il y a ici un risque de déficit de sens et de représentation.

Néanmoins, Gérard Bouchard expose clairement sa position pour un meilleur vivre-ensemble. Pour lui, le modèle proposé et son esprit devraient être traduits en actes clairs et courageux, notamment en politiques et programmes de développement durable, et profiter tant à la société qué-

bécoise qu'à d'autres sociétés démocratiques « où les réalités ethnoculturelles sont pensées sur la base d'un rapport majorité-minorités » (p. 229). Finalement, son objectif implicite est d'en faire, comme pour le multiculturalisme, une politique et, pourquoi pas, une loi québécoises qui régiraient l'intégration et la gestion de la diversité.

Par conséquent, à notre avis, tel qu'il est présenté, l'interculturalisme de Gérard Bouchard, prônant le dialogue et une meilleure justice sociale, se rapproche des médiations interculturelles, dont il serait même synonyme, mais, auxquelles il n'accorde pourtant pas suffisamment de place dans son essai. Si l'esprit et la philosophie fondamentale des médiations interculturelles et de leurs stratégies étaient mieux considérés, plus valorisés et éthiquement appliqués, celles-ci permettraient aussi de tendre vers l'équilibre et l'idéal recherchés. D'ailleurs, de nombreuses parties de l'essai laissent entrevoir plusieurs espaces de médiations interculturelles que l'auteur aurait pu proposer d'investir ou aurait pu investir lui-même.

Quoi qu'il en soit, l'intégration et l'application dans nos vies tant de l'interculturalisme québécois et de ses orientations particulières que des innombrables mécanismes des médiations interculturelles ne peuvent que faire avancer nos sociétés démocratiques vers plus d'harmonie, de respect mutuel, de justice sociale ; soit vers une véritable reconnaissance de l'Autre, avec moins de domination sous toutes ses formes. Construire ou rebâtir une société égalitaire fondée sur et pour la reconnaissance effective de la diversité se fait en repensant ces nouvelles réalités à partir d'une réelle inclusion et de décisions justes, loin d'une quelconque subordination.

Gérard Bouchard conviendrait certainement que des améliorations de son modèle en construction existent et qu'il poursuivra ses efforts pour les analyser et ainsi le bonifier. Alors, rêvons tous les yeux ouverts en prenant les meilleurs moyens pour arriver à une meilleure intégration et à une meilleure gestion de la diversité, et ce, dans des contextes sociétaux, locaux et internationaux qui présentent de nombreux signes de perturbation de leurs systèmes de valeurs.

JAMAL-EDDINE TADLAOUI

*Coresponsable, Programme de maîtrise en médiation
interculturelle, Université de Sherbrooke
jamal-eddine.tadlaoui@usherbrooke.ca*

Note

1. Le « pluralisme intégrateur » proposé par l'auteur fait partie des principaux objectifs définis dans sa réflexion et énoncés dans l'introduction.